

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ EMISSION A+

Type de produit
Peinture intérieure à base de dispersion

Produits concernés

ST LUC'O PRIM PREMIUM
ST LUC'O MATOXANE PREMIUM AIR PUR
ST LUC'O MAT PREMIUM AIR PUR
ST LUC'O MAT VELOUTÉ PREMIUM AIR PUR
ST LUC'O VELOURS PREMIUM AIR PUR
ST LUC'O SATIN PREMIUM AIR PUR
İLUC MAT X'TREM
RÉSIST'O CÉRAM
ABISKO'LAK PRIMER
ABISKO'LAK MAT VELOUTÉ
ABISKO'LAK SATIN

Utilisation prévue

Les produits déclarés sont utilisés comme peinture murale intérieure
selon /DIN EN 13300:2002/

Performance déclarée

Le fabricant déclare par la présente que les produits susmentionnés sont conformes aux
sont conformes à la réglementation sur les émissions en intérieur A+.



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

07.12.2023

ppa. Rubica

Unterschrift